

<p><b>Résultat de l'exercice 2019-2020 au 31 août 2020</b></p> <p>- solde compte courant (Sté Grale) : 3052 € - compte sur livret (Sté Grale) : 7220 €</p> <p><b>Total actif circulant : 10272 €</b></p> <p><b>Résultat de l'exercice : -1558€</b></p>	<p><b>Résultat de l'exercice 2018-2019 au 31 août 2018</b></p> <p>- solde compte courant (Sté Grale) : 4155 € - compte sur livret (Sté Grale) : 7159 € <b>Total actif circulant : 11314 €</b></p> <p><b>Résultat de l'exercice 2017-2018, au 31 août 2018</b></p> <p>- solde compte courant (Sté Grale) : 4548 € - compte sur livret (Sté Grale) : 10085 € <b>Total actif circulant : 14633 €</b></p>
--	---

## 1- Compte de résultat

Le bilan est déficitaire.

Avec les annulations pour cause sanitaire nous n'avons pas fait de ventes de livres. Le stock de livres est intact.

Nous avons reçu les subventions du département de l'Hérault 800 € et 1500 € de la Région pour l'année dernière.

### Produits

- Beaucoup moins de vente de livres, tous les événements du printemps et de l'été ayant été annulés.
- Les dons des adhérents pour le cadeau de la retraite de Marie-Jeanne Verny
- Le nombre d'adhésions a légèrement augmenté par rapport à l'an dernier : 15 écoles et 64 enseignants cette année, + 6 écoles.
- Subventions du département et de la région 2300€
- Intérêts du livret A 62 €
- Autres : virement interne pour assurer le solde positif du compte (2000€) et subvention à Clémenceau rendue.

### Charges

- Nous avons acheté moins de livres grâce au reliquat de l'année passée.
- Nous avons financé 3 abonnements au *Senhal* (105 €) et offert des albums aux adhérents qui en ont fait la demande.
- La campagne d'aide aux projets a été un succès même si certains ont été annulés, 2355 euros répartis comme suit :
  - aide au projet de Cazouls sortie de l'animal Bernada (500 euros) seul projet réalisé.
  - aide au voyage à Mallorca restituée car voyage annulé (750 euros)
  - aide à la fête des écoles de Montpellier au Peyrou à hauteur de 500€ reversée au groupe Camille en bal.
  - aide à l'école bilingue de Mireval carnaval annulé (500 euros) reversé à Grail'Oli.

Les projets des écoles de Castelnaud (500 euros), Mandela (600) Bonijol (300€), Collège Pézenas (200€) et Lycée Agropolis (105€) ont été annulés avant versement.

- Dédommagements pour G.Souche et F. Faure-Brac pour le Total Festum. 500 euros

- Peu de frais de déplacement car pas de déplacements.
  - Prestation de services photocopies et impression du bulletin *Ensenhad'òc*
- Autres : c'est un virement interne.

## 2- Budget prévisionnel et perspectives

**Faute de réunion en temps voulu, la demande de subvention à la région a été faite en reproduisant à l'identique la journée à Sommières pour le Samedi 15 Mai, comme décidé par mail par le CA.**

Étant donné les économies réalisées les années précédentes, nous augmentons légèrement le budget pour pouvoir faire face aux projets de l'année 2020-2021.

Si la situation sanitaire continue d'être dégradée, notre situation financière ne va pas s'améliorer. Heureusement nous avons un peu d'avance, mais il faut veiller à ne pas trop rogner sur les acquis précédents.

## Plusieurs propositions sont faites pour maîtriser notre budget

### - Au sujet des adhésions

Les cadeaux aux écoles ou adhérents, *Senhal* (35€) ou *Diari* (20€), nous coûtent plus cher que la cotisation. Cette situation était viable quand nous pouvions vendre des livres, mais cette année cela risque de nous mettre dans le rouge.

#### Proposition 1

Pour l'année prochaine il faudrait prévoir plusieurs types d'adhésions :

- Adhésion simple 20€ adhésion étudiant 10 €
- Adhésion + Diari 25€
- Adhésion + Senhal 40 €

Les adhésions avec abonnement doivent être limitées au 30 décembre

### - Au sujet des aides à projet :

Il faut allouer à l'avance une enveloppe pour aider les écoles (projets pédagogiques, équipement en livres...), la somme attribuée pour 2019-20 aurait été autour de 4000 euros sans le confinement. Des critères clairs doivent être décidés en Assemblée Générale pour le choix des projets à aider.

**Proposition 2 : Le montant attribué à chaque projet sera étudié par une commission élue par l'AG en fonction du nb total de demandes et du nb d'élèves concernés, avec un montant maximum de 500 € par projet aidé. Seront privilégiés**

- les écoles ou classes n'ayant pas reçu d'aide l'année précédente.
- les projets donnant une place importante à la langue et culture régionales.

**Date limite de dépôt des demandes 30 janvier 2021 pour une réponse au 15 février 2021.**

### - Aide à la formation des enseignants

**La Proposition 3** est de renouveler l'enveloppe d'aide à la formation des enseignants pour 2000€ qui en ont besoin (EOE, Guèpia etc.). Cette enveloppe n'a pas été utilisée l'année dernière.

Le 8 novembre 2020

La trésorière, Josette Soliva